

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s) 14 :00 heures

Coût de la formation

580,00€ HT Forfait /personne

Public

Dirigeant d'entreprise, personnel de direction, responsable techniques et chargé d'affaire

Pré-requis

Maîtriser les bases de son métier

Effectif

8 à 12 participants maximum

Formateur

Un intervenant de A2CH

Moyens pédagogiques et supports

Support de formation, diaporama
Mise en situation

Support pédagogique

Objectifs de la formation

Connaître les différents types de déficiences

Connaître la réglementation relative à l'accessibilité du cadre bâti

Réaliser des chantiers répondant aux critères de l'accessibilité

Avoir un regard sur les besoins et les produits

Préconiser des produits répondant aux critères de l'accessibilité

Programme

Le contexte, la compréhension des besoins

La législation issue de la loi du 11 février 2005 : impact sur votre métier

Mises en situation

Les produits accessibles par tous et pour tous

Comment valoriser les actions autour de l'accessibilité

Comment un produit peut-il devenir une valeur ajoutée dans votre marché : le confort d'usage

Présentation et élaboration d'un devis. Etude de cas avant/après

Les aides financières possibles

Recueil des impressions des participants/questions-réponses

Ces 2 jours de formation permettent de répondre au cahier des charges de la marque « LES PROS DE L'ACCESSIBILITE ».



IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025

44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr